

## Avis de Marchés Publics

Procédure adaptée article 28  
Marchés inférieurs à 25 000 € HT

## ARTISANS, CHEFS D'ENTREPRISES Cette rubrique est faite pour vous

Consultez les marchés publics à 25 000 €  
des collectivités, établissements publics  
et administrations de votre région.  
Vous les retrouverez également sur le site  
centraledesmarches.com

### Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 22 décembre 2016 soit 5,25 € ht la ligne.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012,  
les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées  
et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne  
dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Marchés Publics Procédure adaptée

7154246501

### Commune DES ESSARTS-LE-ROI

Exploitation des installations de chauffage (P2)

### PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Les Essarts-le-Roi.  
Correspondant : M. Raymond POMMET, 18, rue du 11 Novembre 1918 - CS 60700  
78612 Les Essarts-le-Roi - Tél. : 01 30 46 48 84, Fax : 01.30.90.88.49.  
Courriel : [mairie@essarts-le-roi.org](mailto:mairie@essarts-le-roi.org).

Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : <http://essarts-le-roi.org>

Adresse Internet du profil d'acheteur :

<http://demat.centraledesmarches.com/7029763>.

Objet du marché : exploitation des installations de chauffage (P2).

Type de marché : services.

L'avis implique un marché public.

Autres informations : Mme BOURGEOIS DST 01 30 46 49 38 - [techniques@essarts-le-roi.org](mailto:techniques@essarts-le-roi.org)

## Avis administratifs

7154195501

**AVIS DE MISE  
À DISPOSITION  
DU PUBLIC**  
relative au projet de  
modification simplifiée  
n°1 du Plan Local  
d'Urbanisme

### AVIS ADMINISTRATIFS

Par délibération n° 2017-03 en date du  
30 janvier 2017 et en application des arti-  
cles L-153-45 et L.153-46 du code de  
l'urbanisme, le maire du Vésinet a en-  
gagé la procédure de modification sim-  
plifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU).  
Les modalités de mise à disposition  
du public du projet de modification sim-  
plifiée n° 1 du PLU ont été définies par  
délibération n° 1250-03 en date du  
30 janvier 2017.

La mise à disposition se déroulera à la  
mairie du Vésinet, hall de l'Hôtel de Ville,  
60, boulevard Carnot, pendant 32 jours  
consécutifs du mercredi matin 8 mars  
au samedi matin 8 avril 2017 inclus.

Les personnes intéressées pourront  
prendre connaissance du dossier de  
projet de modification simplifiée n° 1 du  
PLU et des pièces qui l'accompagnent  
et consigner leurs observations sur le re-  
gistre ouvert à cet effet, aux jours et heu-  
res habituels d'ouverture de la mairie :

- le lundi après-midi de 13 h 30 à  
18 h 00 ;
- le mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à  
12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00, sauf le  
vendredi jusqu'à 17 h 30 ;
- le samedi de 8 h 30 à 12 h 00 pen-  
dant toute la durée de la mise à dispo-  
sition du public.

Le dossier sera également consulta-  
ble sur le site Internet de la commune  
pendant toute la durée de la mise à dis-  
position du public ([www.levésinet.fr](http://www.levésinet.fr)).

7154376601

Commune Chauffour-lès-Bonnières

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE 1ER AVIS

## Vie des sociétés

7154116001

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date  
du 2 janvier 2016, à Villennes-sur-  
Seine, il a été constitué une société pré-  
sentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI YVON.  
Forme : société civile immobilière.  
Siège social : 525, chemin du Raidil-  
lon, 78670 Villennes-sur-Seine.

Objet : acquisition, administration et  
la gestion par bail, location ou toute au-  
tre forme de tous immeubles et biens  
immobiliers, toutes opérations finan-  
cières, mobilières ou immobilières de  
caractère purement civil se rattachant  
directement ou indirectement à cet ob-  
jet et susceptibles d'en favoriser la réa-  
lisation.

Durée de la société : 99 années à  
compter de son immatriculation au  
RCS.

Capital social fixe : 1 000 euros divisé  
en 100 parts sociales de 10 euros cha-  
cune.

Cession de parts et agrément : les  
parts sociales sont librement cessibles  
entre associés représentant au moins  
10 % du capital social et au profit des  
ascendants ou des descendants du cé-  
dant.

Gérance : Mlle YVON Julie, née le  
10 mai 1983 à Bois-Guillaume, demeu-  
rant 156, rue Michel-Giroux, 78670 Vil-  
lennes-sur-Seine, de nationalité fran-  
çaise.

La société sera immatriculée au re-  
gistre du commerce et des sociétés de  
Versailles.

Pour avis

7154350801

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du  
16 février 2017 il a été constitué une so-  
ciété.

Dénomination sociale : ODDOS  
CONSEIL

Siège social : Le Clos Saint-Benoît, 6,  
rue du Prieuré 78121 Crespières.

Forme : SAS  
Capital : 5 000 euros

7154196701

### MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale  
mixte du 5 février 2017 de la société  
COUTANT BEAUX-ARTS, société par  
actions simplifiée au capital de 13 000  
euros, siège social : 21, rue de Saint-  
Nom, 78112 Fourqueux, RCS Versail-  
les n° 531 625 473.

Il a été décidé d'étendre l'objet social  
de la société.

En conséquence, l'article n° 6 des  
statuts a été modifié comme suit : (ajout  
de) - la gestion et l'exploitation d'éta-  
blissements de restauration, sur place  
et à emporter, et de débit de boissons,  
- la vente de produits d'épicerie et ali-  
mentaires, - la vente d'objets sur place,  
par correspondance et par Internet, à  
compter du jour de ladite assemblée.

Il a été décidé de modifier le siège so-  
cial de la société et de modifier l'article  
4 des statuts.

Ancienne mention : le siège social de  
la société est fixé au 21, rue de Saint-  
Nom, 78112 Fourqueux.

Nouvelle mention : le siège social de  
la société est transféré du 21, rue de  
Saint-Nom, 78112 Fourqueux au 1,  
place du Lavoir, 78112 Fourqueux, à  
compter du 1<sup>er</sup> mai 2017.

Il a été également décidé de nommer  
comme Directeur Général, M. Sté-  
phane Coutant, 112, rue Saint-Léger,  
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Pour avis

7154418201

### Étude de M<sup>e</sup> LAFAY Robert

Notaire  
8, rue du Cheval Bardé  
28310 JANVILLE

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par M<sup>e</sup> LA-  
FAY, le 25 novembre 2016, enregistré  
au SIE de Chartres, le 2 décembre 2016  
bordereau 2016/1053 case n° 1,

7154078101

### ACG AUDIT SARL

Société d'Expertise-Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
68, rue Albert-Joly  
78000 VERSAILLES

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date  
du 13 février 2017, à Le Vésinet, il a été  
constitué une société présentant les  
caractéristiques suivantes :

Dénomination : VIA 47 TRAITEUR.  
Forme : société par actions simplifiée.  
Siège social : 6, rue du Maréchal  
Foch, 78110 Le Vésinet.

Objet : la société a pour objet en  
France et à l'étranger :

- L'activité de traiteur.
- La vente de produits et denrées ali-  
mentaires et plus particulièrement al-  
cool, charcuterie, et autres d'origine ita-  
lienne.
- Et la vente desdits produits ali-  
mentaires sur les marchés.

- Toutes opérations industrielles et  
commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location,  
la prise en location-gérance de tous  
fonds de commerce, la prise à bail,  
l'installation, l'exploitation de tous éta-  
blissements, fonds de commerce, usi-  
nes, ateliers, se rapportant à l'une ou  
l'autre des activités spécifiées ci-des-  
sus.

- La prise, l'acquisition, l'exploitation  
ou la cession de tous procédés, brevets  
et droits de propriété intellectuelle  
concernant lesdites activités.

- La participation, directe ou indi-  
recte, de la société dans toutes opéra-  
tions financières, immobilières ou mo-  
bilières ou entreprises commerciales ou  
industrielles pouvant se rattacher à  
l'objet social ou à tout objet similaire ou  
connexe.

- Toutes opérations quelconques  
contribuant à la réalisation de cet ob-  
jet.

Durée de la société : 99 années à  
compter de son immatriculation au  
RCS.

Capital social fixe : 10 000 euros di-  
visé en 10 000 actions de un euro cha-  
cune, réparties entre les actionnaires  
proportionnellement à leurs apports  
respectifs.